

## **PAP : "mode d'emploi"**

(circonscription de Thionville1)

### **PAP vs PPRE vs Document de mise en œuvre du PPS**

Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) existe depuis 2015 (Circulaire n° 2015-016 du 22-1-2015).

Il fait partie des dispositifs d'accompagnement aux élèves en difficulté.

Il concerne les élèves présentant des troubles des apprentissages.

Pour qu'un élève bénéficie d'un PAP, le(s) trouble(s) doivent être reconnu(s) par un médecin (notamment le médecin scolaire).

Il se distingue des autres dispositifs tels que le PPRE, les compensations MDPH etc.

Le PPRE permet de cibler les difficultés scolaires "ordinaires".

Il est interne à la classe et ne concerne l'élève qu'une période donnée (éventuellement reconductible).

Les compensations MDPH relèvent du champ du handicap. Elles font l'objet d'une demande par les familles. Lorsqu'elles ont été octroyées, les enseignants sont invités à remplir le "document de mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)".

Ces documents (PAP, PPRE, Document de mise en œuvre du PPS), permettent de formaliser les différents aménagements et adaptations dont peuvent avoir besoin les élèves en fonction de leur situation.

Pour plus d'informations concernant les différents dispositifs :

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Handicap/41/0/ecole\\_inclusive\\_dossier\\_extrait\\_QPPQ\\_376\\_117\\_378410.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Handicap/41/0/ecole_inclusive_dossier_extrait_QPPQ_376_117_378410.pdf)

### **Demande de PAP : les étapes**

- 1) Réalisation des bilans nécessaires : bilan de l'orthophoniste / de l'ergothérapeute / du psychomotricien... + bilan psychométrique (réalisé par le psychologue EN ou un autre psychologue)
- 2) Renseignement, par l'enseignant, du formulaire relatif aux informations pédagogiques (voir ci-dessous)
- 3) Renseignement, par la famille, du formulaire de demande (voir ci-dessous)
- 4) Constitution, par la famille, d'un dossier rassemblant tous les documents précédemment cités
- 5) Envoi/Dépôt du dossier au Centre Médico Scolaire (à l'attention du médecin scolaire)
- 6) Attente du retour du médecin scolaire : en général, il s'agit de la première page du document PAP complétée (voir ci-dessous)
- 7) Si le médecin scolaire valide la demande : impression du document PAP (voir ci-dessous – 12 pages) et agrafage, en guise de première page, de la page complétée par le médecin scolaire
- 8) Renseignement du document PAP (aménagements et adaptations)

Ce document doit être renseigné chaque année afin de vérifier l'adéquation des aménagements proposés. Il est particulièrement important de le tenir à jour car il doit être transmis au collège après le CM2 et continue d'accompagner l'élève tout au long de sa scolarité.

### **Informations complémentaires :**

Si le trouble est sévère au point de constituer un handicap ou s'il est associé à un handicap autre, l'élève peut alors bénéficier d'une compensation MDPH qui peut être demandée par la famille en envoyant un dossier Cerfa à la MDPH 57 (avec le GEVA-Sco, le bilan psychométrique et les éléments médicaux et paramédicaux).

Cette demande de compensation peut être motivée par l'intensité du trouble et /ou par l'insuffisance des aménagements ou dispositifs déjà en place.

Ainsi, un élève dyslexique, pénalisé par un trop grand manque d'autonomie par rapport à l'écrit, pourrait se voir octroyer, suite à la demande de sa famille, un AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) ou du matériel pédagogique adapté. Dans ce cas, le PPS se substitue alors au PAP.

A noter que ces trois documents (PPRE, PAP, Document de mise en œuvre du PPS) n'ont pas à co-exister.

L'un peut prendre la place de l'autre, en fonction des évolutions et des demandes de la famille (ces demandes pouvant être motivées par les conseils des enseignants, notamment au cours d'une équipe éducative).

**DEMANDE de PLAN d'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (P.A.P.)**

**Année scolaire : 20...../20.....**

**Informations pédagogiques à destination du médecin de l'Education Nationale**

à renseigner par le professeur des écoles (PE) ou le professeur principal (PP)

Nom, prénom du PE ou du PP :

Nom, prénom de l'élève concerné par l'éventualité d'un P.A.P. :

Classe de l'élève :

Ecole ou Etablissement :

**DIFFICULTES et DOMAINES de REUSSITE**

(indiquer selon la cotation sur une échelle de 1 à 4 : 1 = Maîtrise ; 2 = Maîtrise partielle ; 3 = Maîtrise avec aide ; 4 = non maîtrisé)

<b>DOMAINES de COMPETENCES</b>	<b>Echelle de 1 à 4</b>	<b>REMARQUES PARTICULIERES</b>
<b>Langage oral</b> - Communication - Compréhension orale - Expression orale - Lexique - Syntaxe		
<b>Langage écrit</b> - Lecture de texte et d'énoncé - Compréhension de texte et d'énoncé - Production d'écrit - Qualité de la langue		
<b>Langues vivantes</b>		
<b>Motricité</b> - Globale : habillage,		

préhension, déplacements - Fine : découpage, collage ... - Copie - Qualité du graphisme - Vitesse d'écriture		
--	--	--

<b>Organisation</b> - Matériel (bureau, cartable) - Dans le temps (cahier de texte, calendrier) - Dans l'espace (repérage) - Gestion du temps lors des contrôles et des devoirs		
<b>Mémoire</b> mémorisation (leçons, poésies, suites numériques)		
<b>Attention et Concentration</b> <b>Comportement</b>		
<b>Mathématiques</b> - Numération, dénombrement, - Techniques opératoires, - Résolutions de problèmes, - Géométrie, plans, graphiques		

Les répercussions des difficultés de l'élève sur son parcours scolaire sont :

faibles  modérées  fortes  très fortes

L'élève a-t-il besoin d'adaptations en situation d'évaluation ? : OUI  NON

Si oui, donnez des exemples :

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, signature du PE ou du PP :

Remarques éventuelles du directeur d'école, du chef d'établissement :

Cachet et signature du directeur d'école ou du chef d'établissement :

**DEMANDE de PLAN d'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (P.A.P.)**

**Année scolaire : 20...../20.....**

Mentions obligatoires à remplir par la famille (élève mineur) ou par l'élève majeur

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE :**

Nom, prénom :

Date de naissance :

Sexe :  M  F

École ou Établissement :

Classe :

**REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX) :**

Nom et prénom :  Mr

Mme

Mr et Mme

Adresse (s) :

Ville (s) :

Téléphone (s) :

- un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) a-t-il déjà été mis en place ?
  - OUI (si OUI, joindre si possible le document et indiquer les années scolaires concernées) :
  - NON
- un PAI (Programme d'Accueil Individualisé) pour dyslexie, dysphasie, trouble du langage a-t-il été mis en place antérieurement ?
  - OUI (si OUI, joindre si possible le document et indiquer les années scolaires concernées) :
  - NON
- Précisez si des prises en charges, anciennes ou actuelles, (orthophoniste, psychologue, psychomotricien...) ont été ou sont effectuées ? :

Je, soussigné(e) :

sollicite la mise en place d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé, tel que prévu dans l'article 37 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 et présenté dans la circulaire n° 2015-016 du 22 janvier 2015 (cf BOEN n°5 du 29 janvier 2015).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature des parents (élève mineur) ou de l'élève majeur :



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## Plan d'accompagnement personnalisé

Vu la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L311-7 et D. 311-13

**Nom et prénom(s) de l'élève :**

**Date de naissance :**

**Responsables légaux :**

**Adresse :**

**Besoins spécifiques de l'élève** (à remplir par le médecin de l'éducation nationale)

- Points d'appui pour les apprentissages :
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève  
**MATERNELLE**

**Conduite de classe : liste des points d'attention**

**Organisation spatiale, temporelle et matérielle**

Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités
Visibilité et clarté des affichages
Mise à disposition d'outils individuels et adaptés
Aides visuelles pour la gestion du temps
<b>Aménagements mis en place:</b>  <b>PS:</b>  <b>MS:</b>  <b>GS:</b>

**Réalisation des tâches et aménagement des supports dans les différentes activités**

Aider à la compréhension des consignes et des informations (reformulation, ...)
Décomposer les consignes et informations complexes (Utiliser de préférence des consignes simples)
Adapter et aménager les supports
Faciliter la préhension
Finaliser et faire évoluer le plan de travail et les aménagements avec l'enfant
<b>Aménagements mis en place:</b>  <b>PS:</b>  <b>MS:</b>  <b>GS:</b>

**Aider l'élève dans la classe**

Accepter des modes d'expressions spécifiques de l'élève (mots, gestes...)
Mettre en place des dispositifs de coopération entre élèves
Prendre en compte les contraintes associées: fatigue, lenteur, surcharge...(accepter de différer le travail)
Utiliser différents canaux dans les différentes activités (expression, psychomotricité ...)
<b>Aménagements mis en place:</b>  <b>PS:</b>  <b>MS:</b>  <b>GS:</b>

<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du directeur d'école (nom et qualité):</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du directeur d'école (nom et qualité):</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du directeur d'école (nom et qualité):</b>

**BILAN DES AIDES APPORTEES EN MATERNELLE :**

- Aménagements n'ayant pas atteints les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables :

**Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève**

**ELEMENTAIRE**

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

<b>Adaptations transversales:</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
Installer l'élève face au tableau					
Veiller à la lisibilité et à la clarté de l'affichage					
Utiliser un code couleur par matière					
Privilégier l'agenda au cahier de textes					
Vérifier que l'agenda soit lisiblement renseigné					
Agrandir les formats des supports écrits (A 3)					
Donner des supports de travail ou d'exercices déjà écrits (QCM par exemple)					
Fournir des photocopies pour privilégier l'apprentissage et le sens donné					
Surligner les énoncés ; surligner une ligne sur deux					
Proposer à l'élève des outils d'aide (cache, règle ...)					
Fournir à l'élève des moyens mnémotechniques					
S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique					
Aider à la compréhension par une explicitation ou une reformulation de la part de l'enseignant					
Mettre en place un tutorat par l'intermédiaire d'un élève qui lit à voix haute les consignes					
Énoncer l'objectif de la séance et en faire une synthèse à la fin					
Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève					
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines					
<b>Utilisation de l'informatique:</b>					
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette					
Permettre l'utilisation d'une clef USB					
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique					
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions					

<b>Evaluations:</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
Accorder un temps majoré					
Donner les consignes à l'oral					
Adapter la situation, les supports de l'évaluation de façon à limiter l'écrit : - proposer des QCM; - proposer des schémas à légender; - proposer des exercices à trous, à cocher, à relier					
Autoriser différents supports (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire)					
Privilégier les évaluations sur le mode oral					
N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet de l'évaluation					
Ne pas pénaliser le soin, l'écriture, la réalisation de figures...					
Évaluer les progrès pour encourager les réussites					

<b>Leçons:</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
Proposer l'apprentissage des mots clés uniquement					
Fournir une fiche « mémoire » (dessins, symboles...)					

<b>Lecture / langage oral:</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
Recourir de manière privilégiée à des jeux proposant un travail de la conscience phonologique					
Accentuer le travail sur la combinatoire					
Avant même de lire le texte, lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices par l'élève					
Proposer à l'élève une lecture oralisée (enseignant ou autre élève) ou une écoute audio des textes supports de la séance					
Surligner des mots clés / passages importants pour faciliter la lecture de l'élève					
Proposer à l'élève un schéma chronologique du récit (l'amener à indiquer ce qu'il a retenu, paragraphe après paragraphe, à l'aide d'un schéma)					



<b>Production d'écrits:</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis en plus du texte)					
Adapter les quantités d'écrit (dictée à trous, à choix, ...)					
Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et non par la copie					
Limiter les exigences sur l'emploi de règles précises.					
Recourir à la dictée à l'enseignant					
Diminuer la quantité d'écrit sur chaque feuille					

<b>Mathématiques:</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
Autoriser l'utilisation des tables de multiplication (ou de la calculatrice) pendant les cours et les contrôles					
Privilégier la présentation des calculs en ligne					
Présenter les calculs en colonnes avec des repères de couleur (ex: colonne des unités en rouge, des dizaines en bleu et des centaines en vert)					
Admettre que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes					
Ne pas sanctionner les tracés en géométrie					
Laisser compter sur les doigts					
Utiliser la manipulation (pliages, objets 3D...)					
Travailler sur les « qui...qui » (qui est perpendiculaire à...et qui passe...) et les syllogismes					
Colorier les différentes colonnes des tableaux à double entrée (en utilisant des couleurs différentes)					
Favoriser, autoriser la résolution des problèmes avec recours à la schématisation					

<b>Pratique d'une langue vivante étrangère:</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
Veiller à ce que la perception de départ soit correcte: prononcer le plus distinctement possible et pas trop vite, écrire clairement au tableau en gros caractères					
Travailler la prononciation des sons même exagérément					
Utiliser un enseignement multi sensoriel; entendre, lire, voir (images), écrire.					
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes.					
Utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases					
Expliquer et traduire la grammaire, les tournures de phrases					

<b>Autres aménagements et adaptations:</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>

<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du directeur d'école:</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du directeur d'école:</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du directeur d'école:</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du directeur d'école:</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du directeur d'école:</b>



**Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève  
AU COLLEGE**

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D.351-27 à D.351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur)

**L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.**

**Pour toutes les disciplines:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (exemple : ARIAL14)				
Permettre l'utilisation de trieurs ou de pochettes à rabats				
Limiter la copie (synthèse du cours photocopiée)				
Mettre en place un tutorat (prise de notes...)				
Autoriser les abréviations				
Privilégier l'agenda ainsi que l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)				
Utiliser le surligneur				
Faire construire une fiche mémoire et permettre à l'élève de l'utiliser, y compris durant l'évaluation				
Proposer une aide méthodologique				
Aider à l'organisation				
S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique				
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé				
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur,...)				
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines				
<b>Utilisation de l'informatique :</b>				
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette				
Permettre l'utilisation d'une clef USB				
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique				
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions				

**Evaluations:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Accorder un temps majoré				
Privilégier les évaluations sur le mode oral				
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou pas souhaitable				
Limiter la quantité d'écrit (recours possible aux QCM, exercices à trous, schémas ...)				
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits.				
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)				

**Devoirs:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Limiter le « par cœur », demander à ce que les notions clés uniquement soient retenues				
Donner moins d'exercices à faire				
Aider à la mise en place de méthodes de travail (systèmes d'organisation répétitifs, accompagnement personnalisé)				

**Français:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Proposer des dictées aménagées (à trous, avec un choix parmi plusieurs propositions ...)				
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques				
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio				
Faciliter la production d'écrit (autoriser un répertoire personnel, lui apprendre à utiliser les indicateurs de temps pour structurer le récit)				
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes, utiliser les couleurs pour segmenter les mots, les phrases				

**Mathématiques:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes...)				
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)				
Utiliser la schématisation en situation problème				

**Langues vivantes:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Evaluer plutôt à l'oral				
Proposer à l'élève des supports visuels pour faciliter la compréhension				
Insister sur la prononciation et la distinction des nouveaux sons de la langue				
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes				

**Histoire / géographie:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Utiliser les affiches et chronologies dans la salle				
Surligner les mots-clés ou nouveaux				
Autoriser la lecture de documents avec un guide de lecture ou un cache...				
Agrandir les cartes, mettre des couleurs				

**Arts plastiques:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales				
Utiliser et valoriser les compétences spatiales (réalisations en 3D)				

**Education physique et sportive:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues				
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)				
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs				
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs				
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets				

**Autres aménagements et adaptations:**

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>

<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du chef d'établissement:</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du chef d'établissement:</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du chef d'établissement:</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du chef d'établissement:</b>

**BILAN DES AIDES APPORTEES AU COLLEGE :**

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables à l'élève :

**ENTREE AU LYCEE**

**Liaison Collège-Lycée** (à remplir par le Professeur Principal en lien avec un professeur du lycée) :

**Adaptations et aménagements à mettre en œuvre en fonction des besoins de l'élève  
AU LYCEE**

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D.351-27 à D.351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur)

**L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.**

**Pour toutes les disciplines:**

	2 <sup>nd</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)			
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)			
Mettre en place un tutorat (prise de notes...)			
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple.			
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques			
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)			
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur,...)			
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines			
<b>Utilisation de l'informatique :</b>			
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette			
Permettre l'utilisation d'une clef USB			
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique			
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions			

**Evaluations:**

	2 <sup>nd</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits			
Accorder un temps majoré			
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable			
Privilégier les évaluations sur le mode oral			
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)			

**Devoirs:**

	2 <sup>nd</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence			
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)			

**Français:**

	2 <sup>nd</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
Proposer l'utilisation de supports numériques			
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio			

**Mathématiques:**

	2 <sup>nd</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
Utiliser la schématisation en situation problème			
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes ...)			
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)			
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie			

<b>Langues vivantes:</b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Tle</b>
Evaluer plutôt à l'oral			
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension			
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes			

<b>Histoire / géographie:</b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Tle</b>
Utiliser les supports chronologiques			
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)			
Surligner les mots-clés ou nouveaux			
Agrandir les cartes, mettre des couleurs			
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache			

<b>Expression artistique:</b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Tle</b>
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)			
Proposer systématiquement des feuilles grand format			
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur			

<b>Education physique et sportive:</b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Tle</b>
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues			
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)			
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs			
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs			
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets			

<b>Adaptations dans le cadre des champs professionnels:</b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Tle</b>

<b>Autres aménagements et adaptations:</b>	<b>2<sup>nd</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Tle</b>

<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du chef d'établissement:</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du chef d'établissement:</b>
<b>Date:</b> <input type="text"/>	<b>Visa des parents:</b>	<b>Signature et tampon du chef d'établissement:</b>

